

NE PAS SE TROMPER DE RESPONSABILITÉ

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 15 JUIN 2016

Une fois de plus, la manifestation parisienne du mardi 14 juin a donné lieu à des violences inadmissibles de la part d'individus qui s'en sont pris notamment à un hôpital. La LDH condamne sans réserve de tels actes.

En même temps, elle rappelle que la responsabilité du maintien de l'ordre incombe aux pouvoirs publics et non pas aux organisations syndicales, contrairement à ce que vient de prétendre le Premier ministre sur les ondes de France Inter, ce matin. Par ailleurs, dans ces mêmes propos, Manuel Valls a accusé la CGT d'avoir eu une attitude « *ambigüe* » vis-à-vis des casseurs, laissant ainsi croire que cette centrale syndicale, qui était à l'initiative de la manifestation parisienne avec six autres organisations de salariés et de jeunesse, encourage les actes de violence. Dans un Etat de droit et compte tenu de leur gravité, de telles accusations à l'encontre d'une organisation syndicale, quelle qu'elle soit, ne sauraient être portées sans preuve.

La LDH a déjà demandé la mise en place d'une commission parlementaire afin que toute la lumière soit faite sur les violences policières et sur la stratégie de maintien de l'ordre mise en place par les pouvoirs publics. Plus que jamais, alors que le droit de manifester semble être remis en cause par les plus hautes autorités, elle réitère cette demande.

Contact presse

Service communication LDH : 01 56 55 51 07 / 08,

communication@ldh-france.org

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898

